



Cloture Compte Abusive Banque Postale

Par **Alybane**, le **25/01/2016** à **11:06**

Bonjour,

La Banque Postale m'a clôturé mon compte ouvert chez eux depuis 2004 suite a un découvert de 20,78e, découvert auquel je n'avais pas droit car j'ai une dette a la Banque de France de 360,00e. Dette pour un chèque que je n'ai pas encore réussi a rembourser.

J'ai reçu un courrier m'informant que je devais régulariser au bout de 30 jours.

Je n'ai pas pris connaissance de ce courrier a temps, reçu chez ma mère, car sans domicile et en pleines recherches de logements à ce moment .

A la connaissance de celui ci ainsi que de celui de l'huissier qui m'a mise en demeure donc pile poil à l'issue de ces 30 jours... ??? j'ai donc remboursé cette dette de 20,78e.

J'ai donc appelé le Centre Financier de la Banque Postale a Grenoble pour leur exposer la situation, les prévenir que j'avais réglé, et savoir comment je devais faire pour rouvrir un compte.

On m'a donc dit de ramener toutes les pièces qu'il fallait, et après une longue conversation j'ai obtenu de la personne un numéro direct pour prendre rendez vous avec un conseiller financier.

Rendez vous pris le 4 janvier, le conseiller me reçoit tout sourire, me fais une petite plaisanterie d'usage, m'invite a m'asseoir, et a peine assise me dit en regardant son ordinateur: " Vous ne pouvez plus ouvrir de compte" avec un sourire comme si il avait lu quelque chose sur son ordinateur qu'il ne lâchait que peu des yeux.

Yeux écarquillés, ayant du mal a comprendre je lui demande pourquoi, il me réponds qu'après 2 ou 3 incidents a la Banque postale c'est comme ça dorénavant.

Je lui demande alors de quels incidents il s'agit car a ma connaissance, a part cette dette

pour le chèque de 360,00€ et ce découvert de 20,78€ et problème de chèque qui m'a été volé en 2010 et qui a été résolu avec les gendarmes, je ne vois pas de quels incidents graves comme il semblait l'exprimer et dont j'avais la nette impression d'être coupable, il faisait allusion.

Je lui ai donc demandé si cela était bien normal qu'on me dise cela sur le moment et qu'on m'ait donné rendez vous, et qu'on me pénalise de la sorte injustement? Et pourquoi ne m'a-t-on rien dit lors de mon appel au Centre Financier?

Il me répond " Eh bien d'une part c'est comme ça maintenant à la Banque Postale vous ne pouvez pas, et pour votre appel vous savez c'est les plates formes téléphoniques, moi je ne sais pas je ne suis pas au courant".

Je précise que je n'ai pas appelé un numéro national...

Quand j'ai vu qu'il se perdait en explications hasardeuses et injustifiées, j'ai préféré de ne pas en entendre davantage et lui ai dit que j'avais compris... Ma pensée était qu'au vu de la tête que le conseiller faisait "narquois/vainqueur", on m'avait tout simplement éjectée sans raisons valables, donc ça ne servait à rien d'essayer de savoir pourquoi...Nous étions manifestement sur un "terrain" qui ne répondait à rien de logique et encore moins de légal...

Je précise que j'attends mes ressources vitales de la CAF depuis septembre et que je suis coincée, ne pouvant régler ce découvert à la Banque de France qui me permettrait d'ouvrir un compte ailleurs.

Je me suis sentie comme une imbécile dans le bureau, je venais à peine de m'asseoir avec tout mes papiers, je n'ai pas compris et j'ai ressenti un grand sentiment d'injustice. Et même pire je me suis sentie comme un animal! Ce n'est pas possible que des choses comme ça se produisent, il y a un gros problème. Étant quelqu'un d'honnête en société je ne pensais que des choses aussi absurdes pouvaient arriver. Et je ne parle pas des véritables délinquants et escrocs de toutes sortes, qui eux sont bien tranquilles à tout points de vues.

Nous sommes bientôt au mois de février et je ne peux toujours pas communiquer de compte en banque à la CAF et j'ai besoin d'un compte urgemment.

Ma situation est critique et cela fait des mois que je suis en dépression.

J'ai des projets et obligations professionnelles que je ne peux honorer et cela me gâche littéralement la vie, je ne puis continuer ainsi. Je n'arrive même plus à réfléchir et passe mon temps cloîtrée à déprimer de chaque jour qui se lève en regardant le temps passer et ma vie stagner, je n'ai même pas le minimum vital pour vivre. Je ne peux plus et je ne veux plus vivre aux crochets du peu de proches que j'ai même si ils me disent que c'est pas grave et que je sais que ça les fout dans la mouise. Il y a quand même du respect et de la pudeur pour les gens avec qui nous sommes proches et j'en ai marre, et j'en peux plus aussi qu'ils subissent mon état et qu'ils me voient dans cette situation alors que je suis une personne qui est douée dans mon domaine et ambitieuse et que c'est ma vie entière qui est mise à mal par ces bêtises d'injustices.

Je viens de perdre la moitié d'une année alors que je suis déjà très en retard, et à cause de ça ça me gâche mon début d'année. Je m'étais engagée pour des causes et fait des démarches que je ne peux même pas honorer alors que j'avais tout mis en place difficilement, et plus le temps passe, plus j'ai tout à refaire alors que je n'en ai plus la force.

Je souhaiterais savoir si je peux engager une action contre eux et quelles solutions je pourrai avoir pour avoir un compte.

Ce problème me pourri la vie je n'en peux plus je passe de l'espoir au désespoir, j'ai besoin

d'aide, tout conseil m'aiderait grandement.

Je vous remercies.

Alybane

Par **Lag0**, le **25/01/2016** à **12:58**

[citation]quelles solutions je pourrai avoir pour avoir un compte. [/citation]

Bonjour,

Vous pouvez demander le bénéfice de la procédure de droit au compte.

Voir par exemple :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2417>

Par **Alybane**, le **25/01/2016** à **16:09**

Bonjour,

Merci beaucoup de votre réponse !

Cordialement